

Les crédits

• (1500)

LE BUDGET**LA RÉDUCTION DES TAUX D'INTÉRÊT**

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il y a 25 000 personnes âgées dans ma circonscription. Un grand nombre d'entre elles ont eu à pâtir du budget. D'après les propres documents budgétaires du ministre, si on abaissait les taux d'intérêt de 1 p. 100, le déficit serait réduit de 1,6 milliard de dollars. Les personnes âgées au Canada dont les revenus sont inférieurs à 20 000\$ payent 567 millions de dollars d'impôts sur le revenu. Si le ministre demandait que la Banque du Canada abaisse le taux d'intérêt de un tiers de 1 p. 100, cela donnerait alors aux personnes âgées des revenus de 20 000\$ non imposables. Le ministre ne pense-t-il pas que ce serait faire un meilleur usage des ressources?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, certes je pense que nous devrions demander conseil au député en la matière parce qu'il conseillait, je crois, le gouvernement précédent lorsque les taux d'intérêt ont atteint 25 p. 100. C'est un expert en taux d'intérêt élevés.

Le point qu'il soulève est grave. Nous voulons faire baisser les taux d'intérêt dans notre pays. Nous avons dit aussi que le budget lui-même était conçu pour donner la possibilité au gouverneur de la Banque du Canada de réduire les taux d'intérêt. C'est précisément pour cette raison qu'à notre avis, il faut les faire baisser, pour que nous ayons un meilleur équilibre entre la politique des taux d'intérêt et la politique budgétaire. C'est notre objectif primordial. Si nous réussissons à réduire le déficit, nous pensons voir baisser les taux d'intérêt.

M. le Président: La parole est au député de Nickel Belt pour une seule question.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES**LES RÈGLES D'ÉTHIQUE S'APPLIQUANT AUX DÉPUTÉS**

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle concerne une question d'éthique.

D'après un article de la presse d'aujourd'hui, un ancien adjoint de l'ancien député conservateur Édouard Desrosiers a déclaré par écrit sous serment que d'autres députés ont détourné des fonds de recherche fédéraux. Cela jette le discrédit sur tous les députés.

Je voudrais demander au premier ministre dans combien de temps on peut s'attendre à ce que le gouvernement donne les règles d'éthique promises au Parlement et aux Canadiens? Tant qu'on porte ce genre d'accusation, tous les députés seront en butte aux soupçons.

[Français]

L'hon. Pierre Blais (solliciteur général du Canada et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, ce à quoi l'honorable député se réfère sont des allégations très graves et qui effectivement peuvent toucher tous les députés de cette Chambre. J'encourage fortement mon collègue, comme tous les autres, savoir que s'ils ont la moindre connaissance de faits qui puissent être impropres, nous devons tous avoir le devoir, je pense, nécessaire de transmettre toutes ces informations-là à la GRC pour que celle-ci puisse faire enquête dans des cas particuliers. Je pense que c'est le devoir de tous les députés de cette Chambre.

* * *

[Traduction]

RECOURS AU RÈGLEMENT**LES PROPOS DE LA DÉPUTÉE DE BEAVER RIVER**

Mlle Deborah Grey (Beaver River): Monsieur le Président, dans mon bureau, ce matin, j'ai vu l'échange entre le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre (M. Cooper) et le whip de l'opposition officielle. Le whip de l'opposition et, je dois le dire, le bureau du greffier, avaient parfaitement raison. Dans le hantsard d'hier, mes votes sont enregistrés comme je le voulais: oui, pour le premier et abstention pour l'amendement et le deuxième vote. Je prie le gouvernement de m'excuser si ce que j'ai dit n'était pas clair.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS**JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81)—L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Duhamel: